

A L'isle en Dodon le 6/02/2023

A

ABAFIM

A L'intention de
MR YANN DELEPLANQUE

Objet: Résiliation du mandat de vente exclusive

en date du 11/11/2022 bien située à

4, Avenue des Pyénées 31230 L'isle en Dodon.

Ce mandat vous donnait l'exclusivité sur la commercialisation de mon bien. Trois mois plus tard le bien n'étant pas vendu par vos soins, je vous informe de ma volonté de mettre fin au contrat qui nous lie.

La loi implique un délai de 15 jours à réception de cette lettre le mandat prendra donc fin 23 Février 2023

Dans l'attente d'une confirmation de votre part,

mes sincères salutations.

 